



PHARE 2023-2024

publié le 30/09/2023 - mis à jour le 01/10/2023

PHARE 2023-2024 : Equipe et programme

L'équipe PHARE 2023-2024 est constituée pour cette année scolaire de :

- ▶ Mme MILLET CPE
- ▶ Mme CAILLE Enseignante
- ▶ M BIRON Enseignant
- ▶ Mme CHARGELEGUE AESH
- ▶ Mme LE BIAN Assedu
- ▶ Mme DEC Infirmière
- ▶ Mme AUDINET Assistante sociale

Contact : climascol-rabelais@ac-poitiers.fr

Le programme « pHARe » contre le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école

Le programme « pHARe » est un plan de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement entre élèves décliné dans les écoles élémentaires et les collèges depuis la rentrée 2022, et dans les lycées à partir de la rentrée 2023.

Les principes du programme « pHARe »

Le programme pHARe combine plusieurs actions et dispositifs pour prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement, et pour intervenir lorsqu'il se produit. Il s'adresse à tous les membres de la communauté éducative. Il repose sur 8 piliers :

- ▶ Mesurer le climat scolaire.
- ▶ Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement et de cyberharcèlement.
- ▶ Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- ▶ Intervenir efficacement dans les situations de harcèlement et de cyberharcèlement.
- ▶ Associer les parents et les partenaires.
- ▶ Mobiliser les instances de démocratie scolaire (conseils de la vie collégienne/lycéenne) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- ▶ Suivre l'impact de ces actions.
- ▶ Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Le programme « pHARe » en pratique

Chaque établissement scolaire mène des actions tout au long de l'année scolaire :

- ▶ Engagement par la signature d'une charte.
- ▶ Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de prise en charge des situations de harcèlement et de cyberharcèlement.
- ▶ Constitution d'une équipe ressource d'adultes formés à la prise en charge des situations de harcèlement et de cyberharcèlement.
- ▶ 10 heures d'apprentissages par an et par niveau consacrées à la prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales.
- ▶ Sensibilisation de tous les personnels.
- ▶ Sensibilisation des familles.
- ▶ Formation d'élèves ambassadeurs (dans les collèges).

Pour aller plus loin :

Deux numéros de téléphone gratuits sont à la disposition des victimes et des témoins :

- ▶ le 3020 pour toutes les situations de harcèlement scolaire.
- ▶ le 3018 pour signaler une situation de cyberharcèlement.

Toutes les informations sur le site [Non au harcèlement](http://Nonauharcèlement.fr)

ACADÉMIE DE POITIERS
Liberté
Égalité
Fraternité

climascol-rabelais@ac-poitiers.fr

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Tous acteurs contre le harcèlement

« Le programme pHARe : un plan de prévention à destination des écoles et des établissements pour circonscrire au plus tôt toute situation de harcèlement ou de cyberharcèlement. »

 Une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement :

- des équipes formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des ambassadeurs élèves qui sont acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés et impliqués dans la démarche.

+ Chaque école / établissement rédige et met en œuvre un protocole pour prévenir et traiter chaque situation de harcèlement.

 **Parents, vous aussi vous avez un rôle à jouer !**

Votre enfant est ou semble impliqué dans une situation de harcèlement ?

 Parlez-en immédiatement avec un adulte de l'école, du collège ou du lycée

- Votre alerte sera transmise au directeur de l'école ou au chef d'établissement
- Elle sera traitée et suivie dans le cadre du protocole pHARe mis en place dans l'établissement

 Appelez les numéros nationaux gratuits

- 30 20** harcèlement scolaire
- 30 18** cyber-harcèlement
- 31 14** prévention du suicide
- 119** enfance en danger

NON AU HARCÈLEMENT

www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.